

Benoît XV, dans son bref du 20 décembre 1914, le recommande comme une oeuvre très salubre—*saluberrimum coeptum*; il exprime la grande joie qu'il en éprouve—*laetamur plane*; il l'encourage de ses vœux les plus ardents—*sit igitur felix, sit faustus sacerdotum canadensium conventus*; il indique même dans son souhait les bienfaits qu'il en attend — *sit adauctus eucharistiae cultus et usus*, et comme témoignage de sa paternelle bienveillance, il accorde à tous les congressistes la bénédiction apostolique.

Qu'avons-nous besoin de plus d'arguments pour nous convaincre de son opportunité? D'autre part, l'invitation pressante de nos premiers pasteurs, leur présence même au milieu de nous, ne présagent-elles pas suffisamment les fruits de salut que notre piété sacerdotale en devra recueillir? Assurément oui.

Cependant, il me semble utile de fortifier les convictions déjà acquises par la considération du bien que ce congrès doit produire au sein de nos populations catholiques. C'est toujours avec un sentiment de religieuse fierté que nous parlons devant l'étranger de notre Eglise canadienne. L'étranger lui-même n'a point de peine à reconnaître son universelle et exhubérante vitalité. N'était-ce pas le légat pontifical de 1910 qui célébrait ici même, au nom du Saint-Siège, "la renommée de foi et de piété si bien méritée dans le monde entier par les catholiques canadiens"? Cependant, cette belle Eglise canadienne dont chacun de nous peut dire quelle est sa joie et sa couronne—*gaudium meum et corona mea*, est-elle bien à l'abri de tout danger? Benoît XV ne le pensait pas, quand il lui adressait, à elle comme à toutes les autres d'ailleurs, au début de son pontificat, sa magistrale encyclique sur les causes permanentes du désordre moral dont souffre le monde contemporain.

Et, messieurs, pourquoi ne pas le dire? Nous ne sommes